



Ministère des Transports

PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2026



Assemblée Nationale, Abidjan le 21 novembre 2025

Amadou KONE,
Ministre des Transports

INTRODUCTION

I. POLITIQUE DU MINISTERE

II. BILAN DES REALISATIONS 2024 DU MINISTERE

III. PROJET DE BUDGET 2026 DU MINISTERE

CONCLUSION

Conformément au décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des membres du Gouvernement, en son **article 12, le Ministre des Transports est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Transports.**

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- ✓ Maitrise d'ouvrage des infrastructures des aérodomes, des aéroports, des ports, des gares routières, des chemins de fer nationaux et urbains et des infrastructures fluviales ;
- ✓ Promotion, organisation et contrôle du transport routier, ferroviaire, aérien, fluvio-lagunaire et maritime ;
- ✓ Promotion, organisation, réglementation et contrôle des transports collectifs urbains, interurbains et en milieu rural ;
- ✓ Promotion, organisation, réglementation et contrôle du transport privé ;
- ✓ Initiation, application et contrôle de la réglementation relative à la sécurité des transports routier, aérien, ferroviaire, fluvio-lagunaire et maritime ;
- ✓ Contribution à la formation de l'ensemble des acteurs des transports.

A. OBJECTIFS GLOBAUX :

- Promouvoir une administration moderne et performante;
- Accroître la compétitivité des services du transport aérien;
- Améliorer le niveau de service de transport routier et ferroviaire.

B. GRANDS AXES D'INTERVENTIONS OU D'ORIENTATIONS DU MINISTÈRE :

- L'amélioration de la gouvernance dans le secteur des services de transport ;
- Le renforcement de la sécurité et de la sûreté ferroviaire, routière, aérienne, maritime et fluvio-lagunaire ;
- Le renforcement de la compétitivité et la facilitation des échanges économiques et commerciaux ;
- L'amélioration de l'accès des populations à des services de transport de qualité.

II- BILAN DES REALISATIONS 2024 DU MINISTERE

Rappel de l'exécution des crédits 2024 par natures de dépense :

Nature de dépenses	Prévisions 2024	Exécutions 2024	Taux de réalisation
Personnel	10 404 184 183	10 404 184 083	100%
Biens et services	5 811 785 228	5 650 050 592	97,22%
Transferts	9 986 491 359	9 986 491 359	100%
Investissements	413 045 871 174	413 045 871 174	100%
TOTAL	439 248 331 944	439 086 597 208	99,96%

➤ Programme 1 : Administration Générale

- 51 textes réglementaires signés en vue de renforcer le cadre législatif et réglementaire du secteur des transports représentant 91,07% de taux de réalisation contre une prévision de 85% ;
- 116 besoins des structures du ministère en ressources humaines ont été satisfaits, représentant 82,86% de taux de réalisation contre une prévision de 50% ;
- 90% de la couverture médiatique des activités du secteur des transports réalisés afin d'assurer l'intérêt des usagers. A ce propos, le site web et les plateformes d'informations du Ministère ont enregistré, en 2024, 147 626 visites.

➤ Programme 2 : Transport Aérien

- 7 aéroports maintenus en exploitation grâce à la réalisation de travaux de réhabilitation et d'entretien aéroportuaires de l'intérieur ;
- 58,33 % des exigences FAA satisfaites contre une prévision 55% ;
- 03 avions A319 acquis pour le renforcement de la flotte d'Air Côte d'Ivoire, dont 2 livrés en 2024 et le troisième en 2025 ;
- 693 746 passagers transportés par AIR CÔTE D'IVOIRE en 2024, contre 657 089 passagers en 2023, soit une progression de 5,58% ;
- 10 133 vols effectués par AIR CÔTE D'IVOIRE en 2024 contre 9 859 vols en 2023, soit une croissance de +2,78%.

➤ Programme 3 : Transport Terrestre

- 100% des incidents ferroviaires traités ;
- 47 campagnes de sensibilisations à la sécurité routière réalisées sur une prévision de 35 campagnes ;
- 2 380 acteurs du secteur des transports formés au CACR ;
- 41 centres de gestion intégrés opérationnels portant le taux de réalisation de ces centres à 97,62% contre une prévision de 92,86% ;
- 29 020 usagers dont 3 125 conducteurs, sensibilisés spécialement pendant la CAN 2024 ;

➤ Programme 3 : Transport Terrestre (Suite)

- Le Système de Transport Intelligent (STI) déployé dans le Grand Abidjan et sur 04 axes routiers interurbains (Abidjan-Ouangoledougou ; Yamoussoukro-Daloa ; Abidjan-Noé ; Abidjan-Abengourou) ;
- 01 centre de fourrière et d'immatriculation spéciale d'engins à deux roues ouvert ;
- 345 dossiers déférés devant la commission technique spéciale de suspension et de retrait de permis de conduire ayant abouti à 284 condamnations ;
- 02 unités mobiles pour les examens de code acquis.



Le taux de réalisation des indicateurs 2024 des programmes du Ministère des Transports est de

87,10%.

III- PROJET DE BUDGET 2026



Ministère des Transports

● Nomenclature des programmes :

Les cinq (05) programmes retenus sont :

- ✓ Administration Générale ;
- ✓ Transport Aérien ;
- ✓ Transport Terrestre ;
- ✓ Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan ;
- ✓ Régulation du Transport Intérieur.

III- PROJET DE BUDGET 2026



Ministère des Transports

● Actions prioritaires à mener :

PROGRAMMES	ACTIONS	NOMBRE D'ACTIONS PAR PROGRAMME
Administration Générale	Coordination et animation	05
	Planification, programmation et suivi-évaluation	
	Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	
	Information et communication	
	Compétitivité des ports ivoiriens	
Transport aérien	Coordination et suivi des activités du transport aérien	04
	Réhabilitation et développement des infrastructures aéroportuaires	
	Renforcement de la sécurité et de la sûreté	
	Développement de la compagnie aérienne nationale et des vols intérieurs	
Transport terrestre	Coordination et suivi des activités du transport terrestre	04
	Réhabilitation et développement des infrastructures du transport terrestre	
	Renforcement de la sécurité routière et ferroviaire	
	Accroissement et renouvellement de la flotte de transport terrestre et fluidité des transports	
Mobilité Urbaine dans le Grand Abidjan	Coordination des activités liées à la mobilité dans le Grand Abidjan	01
Régulation du Transport Intérieur	Renforcement de la gouvernance et l'efficacité institutionnelle de l'ARTI	02
	Suivi de l'application de la Loi d'Orientation du Transport Intérieur (LOTI)	

Projet de budget 2026 :

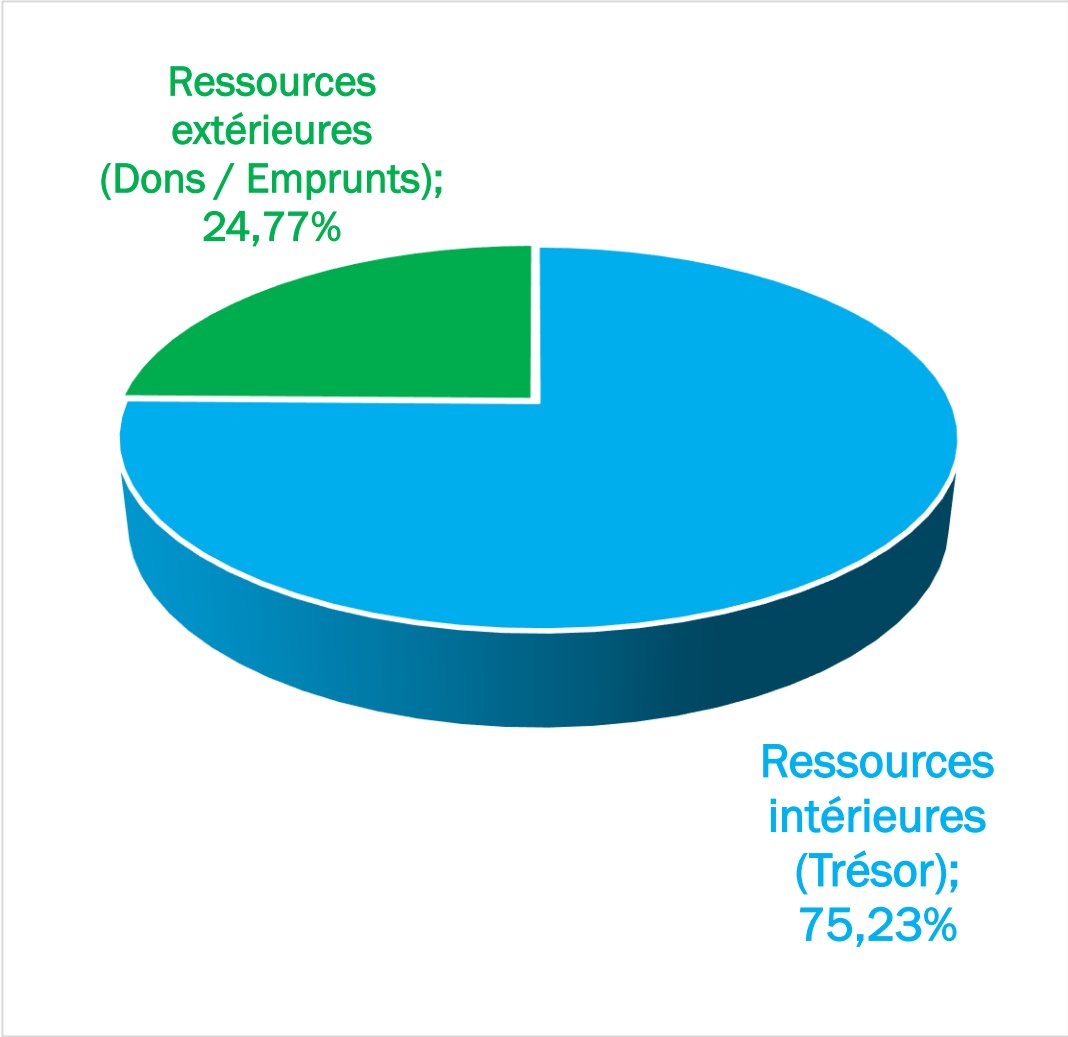
Le projet de budget 2026 du Ministère des
Transports s'élève à

307 769 615 082 FCFA

III- PROJET DE BUDGET 2026

Répartition par mode de financement :

	Autorisation d'Engagement 2026	Crédits de Paiement 2026	%
Ministère des Transports	307 769 615 082	307 769 615 082	100%
Ressources intérieures (Trésor)	231 548 915 082	231 548 915 082	75,23%
Ressources extérieures (Dons / Emprunts)	76 220 700 000	76 220 700 000	24,77%



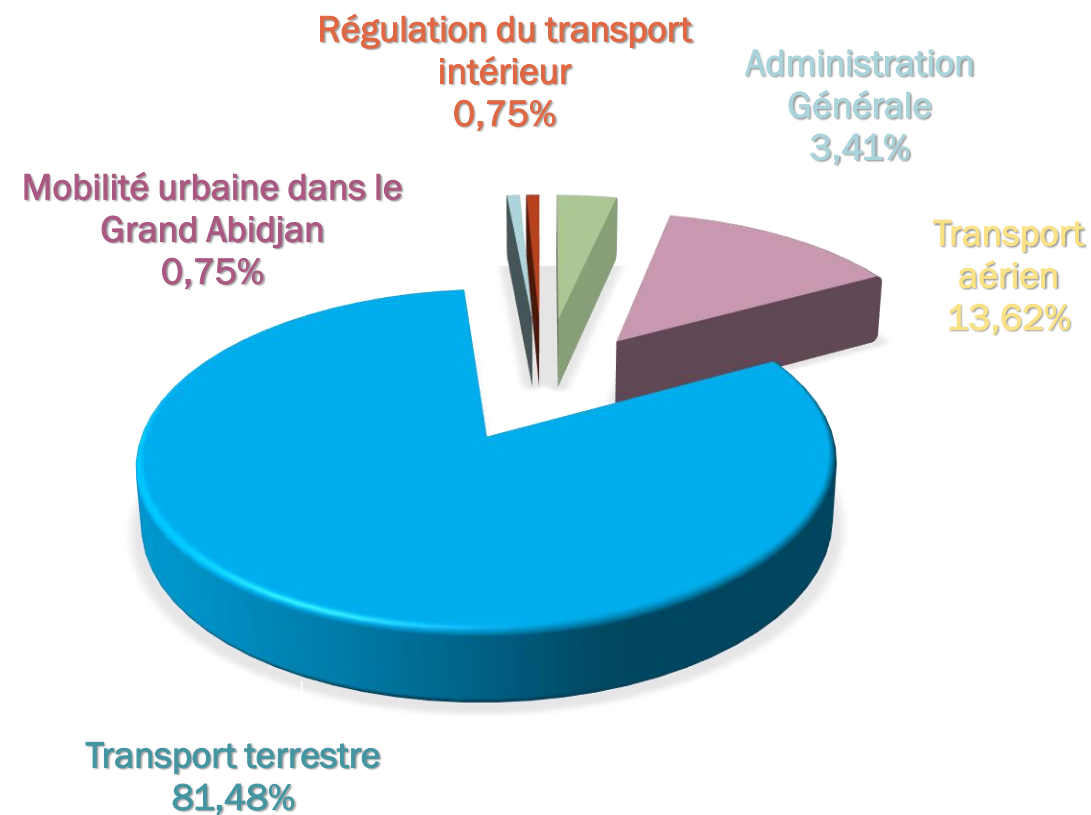
III- PROJET DE BUDGET 2026



Ministère des Transports

Répartition des crédits par programme :

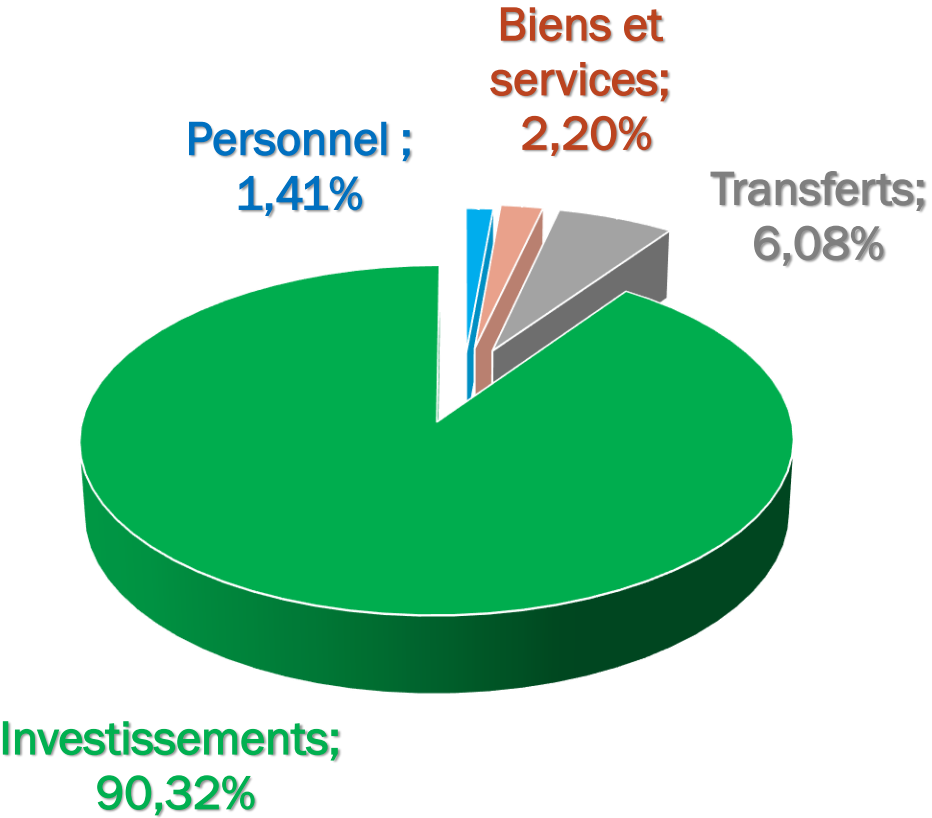
	Budget 2026	%
Administration Générale	10 483 960 604	3,41%
Transport Aérien	41 918 600 000	13,62%
Transport Terrestre	250 777 054 478	81,48%
Mobilité urbaine dans le Grand Abidjan	2 295 000 000	0,75%
Régulation du transport intérieur	2 295 000 000	0,75%
Total Ministère	307 769 615 082	100%



III- PROJET DE BUDGET 2026

Répartition des crédits par nature de dépense :

	Budget 2026	%
Personnel	4 326 346 635	1,41%
Biens et services	6 762 144 560	2,20%
Transferts	18 710 323 887	6,08%
Investissements	277 970 800 000	90,32%
Total Ministère	307 769 615 082	100%



Au total, le projet de **budget 2026**, s'élève à **307 769 615 082 F CFA** s'il est approuvé par le Parlement, il permettra d'une part de poursuivre l'œuvre de modernisation du secteur des transports et, d'autre part, de contribuer de façon efficiente à la relance économique de notre nation.



Ministère des Transports

**Merci pour votre
aimable attention**

Amadou KONE,
Ministre des Transports